



Déclaration de Ngor sur l'hygiène et l'assainissement  
Adoptée le 27 mai 2015 lors de la 4ème conférence régionale sur  
l'assainissement en Afrique (AfricaSan4)

---

**Préambule**

Nous, ministres et chefs de délégation, en charge de l'hygiène et de l'assainissement de l'Afrique, ainsi que les hauts fonctionnaires, chercheurs, société civile, partenaires au développement et secteur privé participants à la quatrième Conférence régionale sur l'hygiène et l'assainissement en Afrique (AfricaSan4) tenue du 25 au 27 mai 2015 à Dakar et organisée par le gouvernement du Sénégal avec l'appui du conseil des ministres africains de l'eau et l'assainissement (AMCOW).

*Reconnaissant* que même si environ 133 millions de personnes en Afrique ont eu accès à un assainissement amélioré depuis 1990, ces progrès demeurent insuffisants face à la croissance démographique; beaucoup de pays ne disposent pas d'un leadership adéquat de haut niveau, de ressources humaines et financières suffisantes pour la mise en œuvre des politiques publiques existantes et peinent à traiter les questions d'équité, à construire, gérer et maintenir les systèmes et services d'assainissement, ou à susciter un changement de comportement en matière d'hygiène à l'échelle;

*Conscients* qu'environ 61% de personnes vivant en Afrique n'ont pas accès à l'assainissement amélioré et que 21% pratiquent la défécation à l'air libre;

*Constatant* que ce manque d'accès à l'assainissement amélioré ainsi que les mauvaises pratiques d'hygiène causent de nombreuses maladies et entraînent des coûts associés d'ordre économique, humain, social, sanitaire et environnemental qui constituent un lourd fardeau pour les pays africains,

*Réaffirmant le droit humain* à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

*Accueillant favorablement* les aspirations des Objectifs provisoires de Développement Durable qui incluent un objectif spécifique que «D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable», avec un engagement de les intégrer dans les politiques et plans nationaux.

*Reconnaissant que* le temps est venu de tirer les leçons des engagements d'e-Thekwini et de les remplacer par la "Déclaration de Ngor sur l'hygiène et l'assainissement" tout en définissant des indicateurs précis pour le suivi des progrès.

AMF

